



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la SENNE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thulin
- Intercommunale du Brabant Wallon
- Intercommunale de Propriété publique de la Région du Hainaut occidental
- Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la Région de Mons-Borinage-Centre

PASH DRESSE PAR :

- La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA SENNE
Namur, le 22 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Benoît LUTGE
Elio Di Rupo

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)

de moins de 2.000 EH (Ib)

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) :

Assainissement autonome communal (Ib) :

Assainissement transitoire (III)

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station à statut particulier

AUTRES PROBLEMATIQUES

Déméagement - Exhaure

Bassin d'orage

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
Siège Social : 46, Rue Laoureux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia)

Prévention éloignée (Ib)

Surveillance (II)

Eaux de surface

Navigable

1er catégorie

2ème catégorie

3ème catégorie

non classé

Cours voûtés

Zone de baignade

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale

Natura 2000

Limite naturelle :

Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGPLP

Plan de secteur

SOURCE IGN

Fond de plan IGN

40/4 Limite de planche IGN (1/10.000)

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGPLP - IGN
Traitement des données : OEA et SPGE

